

**MAIRIE DE  
MONTAGNAC**

Si vous souhaitez obtenir des informations adressez-vous à :

SERVICE INSTRUCTEUR  
SERVICE INSTRUCTEUR  
Résidence La Butte Verte  
Boulevard Jacques Monod  
34120 PEZENAS  
Tél : 0467309634

A RAPPELER DANS TOUTE CORRESPONDANCE

Dossier n° : DP 34162 23 K0038

Reçu le 18/04/2023

Adresse des travaux :

14 RUE MALIRAT  
34530 MONTAGNAC

Nature des travaux : **Changement porte d'entrée**

Destinataire :

**Madame BONNARIC STÉPHANIE**

**14 Rue Malirat  
34530 MONTAGNAC FRANCE**

Objet : DECISION TACITE D'OPPOSITION  
Classement **sans suite**

Affaire suivie par DUVAL FANNY

Madame,

Par lettre en date du 03/05/2023, vous avez été invité à compléter votre dossier relatif à l'affaire visée ci-dessus.

Ces documents ne m'ont pas été fournis dans les délais requis. En conséquence, conformément à l'article R 423-39 du Code de l'Urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une décision tacite d'opposition.

Cette décision ne s'oppose pas au dépôt d'une nouvelle demande.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MONTAGNAC, le 15 SEP. 2023

M. Yann LLOPIS  
Maire de MONTAGNAC



*(La présente décision est transmise au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.421-2-4 du code de l'urbanisme)*